



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 06 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un, le mardi six avril, à 20 heures 00 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Serge GROLLIER, Maire.

Etaient présents : M. Joël BARBE et Mmes Karine MOLLARD et Estelle GAILLARD-BIZOLLON, Adjoints ;
Mmes Armanda COSTA DOS SANTOS, Alice GIRARD et Karolina MARTIN et MM. Rodolphe BOITEZ, Philippe GIRARD, Pascal GENTIL et Simon RICHARD, conseillers municipaux ;

Etaient absents : Néant.

Pouvoirs : Néant.

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Karine MOLLARD a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du CGCT.

Date de convocation : 02/04/2021 - Date d'affichage : 02/04/2021

Nombre de conseillers en exercice : 11 - Présents : 11 - Votants : 11

M. le Maire ouvre la séance à 20h00.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2021

Le conseil municipal approuve le compte rendu du conseil municipal du 29 mars 2021.

1 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET EAU 2020

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal. Il informe l'assemblée que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2020 a été réalisée par le receveur en poste à la Trésorerie de Pont de beauvoisin et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la commune.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du receveur et que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, il est proposé au conseil municipal d'adopter le compte de gestion du budget eau 2020.

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE A L'UNANIMITE

2 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET EAU 2020

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2020 du Budget Eau qui s'établit ainsi :

CA 2020 BUDGET EAU

Section de fonctionnement

Dépenses	5 376.65 €
Recettes	8 256.81 €
Résultat de fonctionnement 2020 :	2880.16 €
Report d'exploitation 2019 :	- 24 014.33 €
Résultat de clôture de la section fonctionnement :	- 21 134.17 €

Section d'investissement

Dépenses	13 060.95 €
Recettes	55 173.65 €
Solde d'investissement 2020 :	42 115.70 €
Report d'investissement 2019 :	32 601.23 €
Résultat de clôture de la section investissement :	74 716.93 €

Résultat de clôture 2020 :	53 582.76 €
Résultat net global :	8 586.90 €

Solde des restes à réaliser :	- 55 739.41€
Dépenses	55 739.41 €
Recettes	0 €

Besoin de financement	0 €
-----------------------	-----

Et hors la présence du Maire il est proposé d'adopter le compte administratif 2020 du budget Eau.

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE A 10 VOIX POUR

3 – AFFECTATION DU RESULTAT 2020 - BUDGET EAU 2021

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte administratif 2020 du budget Eau, statuant sur l'affectation du résultat, constatant que le compte administratif fait apparaître un déficit de fonctionnement de 21 134.17 €, décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
A <u>Résultat de l'exercice</u>	2 880.16 €
B <u>Résultats antérieurs reportés</u>	-24 014.33 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	-21 134.17 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u> à reporter en R 001 si positif ou D 001 si négatif	74 716.93 €
<u>E Restes à réaliser d'investissement</u>	-55 739.41 €
Besoin de financement F = D+E (seulement si D est négatif)	18 977.52 €
AFFECTATION C = G+H	0.00 €
1) G Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	0.00 €
2) H Report en fonctionnement DR002	0.00 €
DEFICIT REPORTE D 002	21 134.17 €

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE A L'UNANIMITE

4 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EAU 2021

Monsieur le Maire expose le contenu du budget Eau 2021, qui a été établi comme suit :

BUDGET PRIMITIF EAU 2021					
SECTION FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
66	Charges financières	520.55 €	70	Ventes de produits	13 000.00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	5 176.65 €	74	Subvention d'exploitation	13 478.42 €
			042	Opérations d'ordre entre sections	352.95 €
REALISATIONS EXERCICE DEPENSES FONCTIONNEMENT		5 697.20 €	REALISATIONS EXERCICE RECETTES FONCTIONNEMENT		26 831.37 €
D002	DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (Report de l'exercice 2020)	21 134.17 €	R002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (Report de l'exercice 2020)	0.00 €
023	Virement à la section investissement (Excédent de fonctionnement)	0.00 €			
RESULTAT CUMULE DEPENSES FONCTIONNEMENT (Réalizations + reports)		26 831.37 €	RESULTAT CUMULE RECETTES FONCTIONNEMENT (Réalizations + reports)		26 831.37 €
SECTION INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
16	Remboursement en capital de l'emp	8 399.52 €	13	Subvention d'équipement	9 435.00 €
20	Immobilisations incorporelles	23 039.08 €	16	Emprunt en euros	0.00 €
40	Opérations d'ordre entre sections	352.95 €	40	Opérations d'ordre entre sections	5 176.65 €
SOUS TOTAL		31 791.55 €	SOUS TOTAL		5 176.65 €
RESTES A REALISER 2020 REPORTE AU BUDGET 2021		55 739.41 €	RESTES A REALISER 2020 REPORTE AU BUDGET 2021		9 435.00 €
D001	DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0.00 €	R001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	74 716.93 €
RESULTAT CUMULE DEPENSES INVESTISSEMENT (Réalizations + reports)		87 530.96 €	RESULTAT CUMULE RECETTES INVESTISSEMENTS (Réalizations + reports)		89 328.58 €
TOTAL		114 362.33 €	TOTAL		116 159.95 €

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE A L'UNANIMITE

5 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION -BUDGET PLAGE 2020

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal. Il informe l'assemblée que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2020 a été réalisée par le receveur en poste à la Trésorerie de Pont de beauvoisin et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la commune. Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du receveur et que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, il est proposé au conseil municipal d'adopter le compte de gestion 2020 du budget Plage.

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE A L'UNANIMITE

6 – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PLAGE 2020

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2020 du Budget de la Plage qui s'établit ainsi :

CA BUDGET PLAGÉ 2020**Section de fonctionnement**

Dépenses	57 305.46 €
Recettes	54 456.45 €
Résultat de fonctionnement 2020 :	- 2 849.01 €
Report d'exploitation 2019 :	- 39 421.91 €
Résultat de clôture de la section fonctionnement :	- 42 270.92 €

Section d'investissement

Dépenses	16 458.73 €
Recettes	25 261.12 €
Solde d'investissement 2020 :	8 802.39 €
Report d'investissement 2019 :	40 767.66 €
Résultat de clôture de la section investissement :	49 570.05 €

Résultat global de clôture : 7 299.13€

Il est proposé au conseil municipal, hors la présence du Maire, d'adopter le Compte administratif 2020 du budget Plage.

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES VOTANTS

7 – AFFECTATION DU RESULTAT 2020 - BUDGET DE LA PLAGÉ 2021

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte administratif 2020 de la Plage, statuant sur l'affectation du résultat, constatant que le compte administratif fait apparaître un déficit de fonctionnement de 42 270.92 € :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u>	-2 849.01 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u>	-39 421.91 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	-42 270.92 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u> à reporter en R 001 si positif ou D 001 si négatif	49 570.05 €
<u>E Restes à réaliser d'investissement</u>	0.00 €
Besoin de financement F = D+E (seulement si D est négatif)	49 570.05 €
AFFECTATION C = G+H	0.00 €
1) G Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	0.00 €
2) H Report en fonctionnement R 002	
DEFICIT REPORTE D 002	-42 270.92 €

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE A L'UNANIMITE

8- VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA PLAGE 2021

Le Maire présente le budget Plage 2021 qui s'établit comme suit :

BUDGET PRIMITIF DE LA PLAGE 2021					
SECTION FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
11	Charges à caractère général	320.00 €	74	Subvention d'exploitation	0.00 €
12	Charges de personnel	26 000.00 €	75	Autres produits gestion courante	104 115.13 €
66	Charges financières	7 470.09 €			
68	Dotations aux provisions et dépréciati	2 820.00 €			
42	Opérations d'ordre entre sections	25 234.12 €			
REALISATIONS EXERCICE DEPENSES FONCTIONNEMENT		61 844.21 €	REALISATIONS EXERCICE RECETTES FONCTIONNEMENT		104 115.13 €
D002	DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	42 270.92 €	R002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0.00 €
023	Virement à la section investissement	0.00 €			
RESULTAT CUMULE DEPENSES FONCTIONNEMENT (Réalizations + reports)		104 115.13 €	RESULTAT CUMULE RECETTES FONCTIONNEMENT (Réalizations + reports)		104 115.13 €
SECTION INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
16	Remboursements d'emprunts	16 935.60 €	40	Opérations d'ordre entre sections	25 234.12 €
21	Immobilisations corporelles	0.00 €	041	Opérations patrimoniales	0.00 €
041	Opérations patrimoniales	0.00 €	16	Dépôt et cautionnement reçu	0.00 €
SOUS TOTAL		16 935.60 €	SOUS TOTAL		25 234.12 €
RESTES A REALISER 2020 REPORTE AU BUDGET 2021		0.00 €	RESTES A REALISER 2020 REPORTE AU BUDGET 2021		0.00 €
D001	DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE (Report de l'exercice 2020)	0.00 €	R001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE (Report de l'exercice 2020)	49 570.05 €
RESULTAT CUMULE DEPENSES INVESTISSEMENT (Réalizations + reports)		16 935.60 €	RESULTAT CUMULE RECETTES INVESTISSEMENTS (Réalizations + reports)		74 804.17 €
TOTAL		121 050.73 €	TOTAL		178 919.30 €

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE A L'UNANIMITE

9 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 DU BUDGET COMMUNAL

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal. Il informe l'assemblée que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2020 a été réalisée par le receveur en poste à la Trésorerie de Pont de beauvoisin et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la commune. Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du receveur et que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, il est proposé au conseil municipal d'adopter le compte de gestion 2020 du budget communal.

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE A L'UNANIMITE

10 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET COMMUNAL 2020

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2020 du budget communal qui s'établit ainsi :

CA 2020 BUDGET COMMUNAL

Section de fonctionnement

Dépenses	353 243.12 €
Recettes	516 271.46 €
Résultat de fonctionnement 2020 :	163 028.34 €
Report d'exploitation 2019 :	325 239.87 €
Résultat de clôture de la section fonctionnement :	488 268.21 €

Section d'investissement

Dépenses	447 658.79 €
Recettes	373 123.32 €
Résultat d'investissement 2020 :	- 74 535.47 €
Report d'investissement 2019 :	88 714.76 €
Résultat de clôture de la section investissement :	14 179.29 €

Résultat de l'exercice 2020 :	88 492.87 €
Résultat net global de clôture :	502 447.50€

Solde des restes à réaliser d'investissement :	33 123.86 €
- Dépenses	6 876.14 €
- Recettes	40 000€

Besoin de financement : **0€**

Il est proposé au conseil municipal, hors la présence du Maire, d'adopter le compte administratif 2020 de la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES VOTANTS

11 – AFFECTATION DU RESULTAT 2020 AU BUDGET COMMUNAL 2021

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte administratif 2020 de la Commune, statuant sur l'affectation du résultat, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 488 268.21€, décide de l'affecter de la manière suivante :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u>	163 028.34 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u>	325 239.87 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	488 268.21 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u> à reporter en R 001 si positif ou D 001 si négatif	14 179.29 €
<u>E Restes à réaliser d'investissement</u>	33 123.86 €
Besoin de financement F = D+E (seulement si F est négatif)	47 303.15 €
AFFECTATION C = G+H	488 268.21 €
1) G Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	
2) H Report en fonctionnement R 002	488 268.21 €
DEFICIT REPORTE D 002	0.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE A L'UNANIMITE

12 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2021

Monsieur le Maire expose le contenu du budget communal 2021, qui a été établi comme suit :

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2021					
SECTION FONCTIONNEMENT					
DEPENSES		RECETTES			
11	Charges à caractère général	206 250.00 €	13 Atténuations de charges	4 000.00 €	
12	Charges de personnel	131 370.00 €	70 Produits des services	34 200.00 €	
14	Atténuations de produits	32 000.00 €	73 Impôts et taxes	280 505.00 €	
65	Autres charges de gestion courante	96 805.04 €	74 Dotations et participations	107 300.00 €	
66	Charges financières	4 523.95 €	75 Autres produits gestion courante	52 010.00 €	
67	Charges exceptionnelles	200.00 €	76 Produits financiers		
22	Dépenses imprévues de fonctionnement	30 000.00 €	77 Produits exceptionnels	500.00 €	
42	Opérations d'ordre entre sections	1 200.00 €			
REALISATIONS EXERCICE		REALISATIONS EXERCICE			
DEPENSES FONCTIONNEMENT		RECETTES FONCTIONNEMENT			
502 348.99 €		478 515.00 €			
D002	DEFICIT DE FONCTIONNEMENT	0.00 €	R002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	488 268.21 €
	REPORTE			REPORTE	
023	Virement à la section investissement	354 000.00 €			
RESULTAT CUMULE DEPENSES FONCTIONNEMENT		RESULTAT CUMULE RECETTES FONCTIONNEMENT			
(Réalizations + reports)		(Réalizations + reports)			
856 348.99 €		966 783.21 €			
SECTION INVESTISSEMENT					
DEPENSES		RECETTES			
Opération 100	Opération non affectée	39 473.00 €	10	Dotations fonds divers réserves	77 000.00 €
Opération 101	Réhabilitation et aménagement du bâtiment de la Poste	250 000.00 €	13	Subventions d'investissement	0.00 €
Opération 105	Géothermie poste	72 000.00 €	20	Immobilisation incorporelles	3 000.00 €
Opération 106	Mise aux normes imprimerie	71 500.00 €	21	Immobilisations corporels	7 000.00 €
Opération 102	Révision PLU	3 015.18 €	021	Virement de la section fonctionnement	354 000.00 €
Opération 104	Déplacement cantine scolaire	18 000.00 €	42	Opération d'ordre entre sections	1 200.00 €
RESTES A REALISER 2020		POUR INFO RESTES A REALISER 2020			
REPORTE AU BUDGET 2021		REPORTE AU BUDGET 2021			
6 876.14 €		40 000.00 €			
D001	DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0.00 €	R001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	14 179.29 €
	(Report de l'exercice 2020)			(Report de l'exercice 2020)	
SOUS TOTAL		SOUS TOTAL			
460 864.32 €		496 379.29 €			
TOTAL		TOTAL			
1 317 213.31 €		1 463 162.50 €			

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE A L'UNANIMITE

QUESTIONS DIVERSES :

- **SECURITE ET OUVERTURE PLAGES :** M. Joël BARBE rend compte de la réunion organisée avec la CCLA et la gendarmerie de Pont de Beauvoisin concernant la saison estivale 2021. La date d'ouverture de la baignade surveillée reste à déterminer.
- **SITE DE L'HÔTEL ROND :** Une quarantaine de personnes, réunies à l'initiative des amis de la maison rond, a procédé à l'entretien des espaces verts du site les 3 et 4 avril. Au programme : élagage, abattage des arbres morts et nettoyage. Cette journée a été une réussite et d'autres journées seront organisées.
En parallèle, le conseil municipal est informé qu'un jeune réalisateur a été autorisé à tourner un projet durant le mois d'avril.
- **LOCATION DE VELO :** La société Bauges ski académie, autorisée à occuper l'ancien local garderie pour de la location de vélos, commencera son activité mi-mai si les conditions sanitaires le permettent. Un partenariat est envisagé par cette société et la compagnie des bateaux du lac afin de proposer aux vacanciers une prestation : vélo, balade en bateau et repas.

La séance est levée à 21h30 et la date du prochain conseil municipal n'est pas fixée.

La secrétaire de séance,
Mme Karine MOLLARD